

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/12

Reçu en Préfecture le : 20/12/12

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 décembre 2012 D-2012/665

Aujourd'hui 17 décembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALL.

Mme Nicole SAINT ORICE (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle AJON (présente jusqu'à 17h15)

Excusés:

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER

Appels à projets associatifs 2012 'Co-développement ' et ' Méditerranée '. Autorisation. Décision.

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

1. CONTEXTE APPEL A PROJETS

Dans le cadre de sa politique de relations internationales, la Ville de Bordeaux soutient le développement de projets avec ses vingt villes partenaires. C'est dans ce contexte qu'ont été lancés pour l'année 2011 deux appels à projets en direction des associations bordelaises désireuses de mener et de développer des actions de coopération avec ces villes.

Pour l'édition 2012 :

Un Appel à projets « Co-développement » : il visait à donner une nouvelle impulsion à la coopération décentralisée et consistait à mettre en œuvre des projets de co-développement dans villes de Casablanca (Maroc), Oran (Algérie), Bamako (Mali) et Ouagadougou (Burkina Faso). Cet appel à projets devait être axé sur les écoles, les centres de santé, le développement durable, le commerce équitable, l'agriculture, l'aménagement rural et urbain.

Un appel à projets « Méditerranée » : dans le cadre d'une programmation spécifique dédiée à la Méditerranée en 2012, cet appel à projets consistait à appuyer les initiatives des associations bordelaises en faveur du développement des relations de Bordeaux et de ses villes partenaires de la Méditerranée : Ashdod (Israel), Casablanca (Maroc), Oran (Algérie), Ramallah (Territoires Palestiniens). Les projets devaient concerner la protection et la rénovation du patrimoine, la gestion du secteur associatif, la formation professionnelle, l'environnement et le développement durable.

Un jury regroupant des élus et des personnalités qualifiées a été organisé, en juin et septembre derniers. Les projets retenus recevront un financement maximal de 2 500 Euros, cette subvention ne pouvant excéder 50 % du budget total du projet.

1. PARTIE CO-DÉVELOPPEMENT

Il s'agit aujourd'hui de donner une nouvelle impulsion au cadre institutionnel de nos actions de coopération notamment avec les villes du sud en l'élargissant au Co-développement.

Accompagner aussi efficacement que possible les migrants bordelais qualifiés ou engagés qui projettent de réaliser dans leur région d'origine des projets ciblés (école, centre de santé, électrification rurale, petits barrages agricoles, etc.) mais qu'ils ne sont pas en mesure de financer entièrement s'inscrivait donc parfaitement dans cette logique.

Deux projets ont été sélectionnés :

- 1) Projet de soutien sanitaire aux personnes âgées par le Club Burkinabè de Bordeaux. Il est le fruit d'un partenariat avec des migrants Burkinabè, la ville de Ouagadougou et l'Association Générations Solidaires du Burkina Faso. Il vise l'amélioration de la santé des personnes âgées par la mise en place d'une « Antenne de santé locale » spécifique « personnes âgées » à l'hôpital de Ouagadougou, animée par des infirmiers retraités bénévoles. Objectif :
- mener, en lien avec les médecins, les psychologues et les familles, des actions comportant des activités d'information, d'éducation et de communication sur la vieillesse en vue de

favoriser l'adoption de comportements favorables à une bonne santé physique, mentale et sociale, à la lutte contre la pauvreté et à la revalorisation du statut de la personne âgée.

Ce serait une première dans un hôpital public de Ouagadougou.

La Ville de Bordeaux a décidé d'apporter un soutien financier au Club Burkinabè de Bordeaux pour le soutenir dans la réalisation de ce projet par l'octroi d'une subvention de 2 500 Euros.

2) Contribution au projet de création de « La Maison du Livre » pour les enfants de la communauté de Cissin à Ouagadougou, présenté par l'Association Villages Verts de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture & de Paysage de Bordeaux. Ce projet est le fruit d'un partenariat avec des migrants Burkinabè et les associations Yaika Solidaire 31 et Sœur Emmanuelle.

En 2006, un terrain a été mis à disposition des partenaires Burkinabè de ce projet par la Mairie de Ouagadougou. Il s'agit, aujourd'hui, de passer à la phase « construction » et l'Association Villages Verts composée d'étudiants en 5ème année de l'Ecole d'Architecture de Bordeaux se propose d'assurer toute l'ingénierie au travers de la réalisation des plans, la formation des maçons et le suivi des travaux. Cette étape étant la plus capitale pour la faisabilité de ce projet.

La ville de Bordeaux se propose donc de concourir au volet « formation des maçons » en partenariat avec l'association Voûte Nubienne de Ouagadougou, en octroyant à l'Association Villages Verts une subvention de 2 500 Euros.

2. PARTIE MEDITERRANÉE

Deux projets ont été retenus :

1) Projet « Santé pour tous » à Al Amari (Ramallah) présenté par l'Association Les Porte-Plumes. Il consiste à accueillir de bénévoles (étrangers) qualifiés dans le domaine de la santé (médecins, pédiatres, infirmier etc) et/ou du handicap (psychologue, intervenant éducatif, éducateur etc). Il s'agit pour la ville de Bordeaux d'accompagner les chantiers Porte-Plumes pour la mise en œuvre des phases suivantes :

- Phase 1 : diagnostic. Objectifs : étudier la pertinence de la prise en charge du handicap et la création d'une clinique locale par Palestinian Society, étudier les conditions de faisabilité du projet de recherche, recrutement et envoi de volontaires médecins et spécialiste du handicap à Al Amari.
- **Phase 2** : envoi de personnel qualifié (volontaires) afin d'aider à la prise en charge médicale (soins courants et handicap) de la population du camp

La Ville de Bordeaux a décidé d'apporter un soutien financier à l'association Les Porte-Plumes en octroyant une subvention de 2 500 €.

2) Projet de rassemblement annuel de jeunes méditerranéens présenté par l'Association Fédération des jeunes pour la Méditerranée en partenariat avec l'Université Mundiapolis, à Casablanca.

Il consiste à organiser des Conférences Débats portant sur des thèmes communs aux pays du pourtour Méditerranéen. Exemple : donner la parole aux jeunes dans des domaines comme l'économie, la citoyenneté, l'immigration, etc.

La Ville de Bordeaux a décidé d'apporter un soutien financier à l'Association Fédération des jeunes pour la Méditerranée en octroyant une subvention de 2 500 €.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire à :

- Attribuer une subvention de 2 500 € (Deux mille cinq cent euros) pour l'année 2012 au Club Burkinabè de Bordeaux,
- Attribuer une subvention de 2 500 €(Deux mille cinq cent euros) pour l'année 2012 à l'Association Villages Verts
- Attribuer une subvention de 2 500 € (Deux mille cinq cents euros) pour l'année 2012 à l'association Les Porte-Plumes,
- Attribuer une subvention de 2 500 € (Deux mille cinq cents euros) pour l'année 2012 à l'Association Fédération des jeunes pour la Méditerranée,

Ces dépenses seront imputées sur le budget 2012 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041 - Compte 6574 - Natana 1226 - CdR : Relations Internationales

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Didier CAZABONNE